

2- L'histoire des Monuments aux Morts de Villebrumier

C'est lors de la séance du Conseil municipal du 1er avril 1920, présidée par le Maire Irénée Coulom, qu'est retenu le principe de «l'érection d'un Monument commémoratif pour les Morts de la Grande Guerre». L'œuvre est confiée à Joseph Gabriel Sentis, artiste sculpteur de Villemur, qui en a conçu plusieurs autres alentour. Elle représente «un groupe de deux figures avec piédestal» en ciment armé, le tout mesurant 4,65 m de hauteur. Par ailleurs, un certain Séguéla s'engage à fournir «une plaque de marbre avec gravure de 24 noms à fixer». Si l'on ajoute le placement de 4 obus reliés par une chaîne et les autres frais d'aménagement, l'ensemble est estimé à 5.650 francs.

Une souscription sera lancée et rapportera 1.492 francs. Cette somme sera versée à Sentis le 12 juillet 1920 par Joseph Valette, conseiller municipal et Président du Comité de Souscription. Le 1er août 1920, l'assemblée communale contracte un emprunt dont 4.500 francs serviront à financer l'ouvrage. Le Président de la République A. Millerand approuve, par décret du 31 janvier 1921, l'érection de cet édifice. Mais l'exécution tarde à être réalisée comme en atteste la déclaration du Maire lors du Conseil municipal du 12 juin 1923 : «(...) le Monument aux Morts de la Grande Guerre que jusqu'ici on n'avait pu faire aménager définitivement faute de main d'œuvre le sera incessamment». Il présente alors les devis relatifs au surélévement, au dallage et à la pose de la grille puis propose que le contrat des travaux fasse l'objet d'un marché de gré à gré. L'édification sera enfin réalisée cette année-là.

L'œuvre de Sentis ne durera guère que trente ans. En effet, le 8 octobre 1953, l'assemblée communale dirigée par le Maire Raymond David, décide de «raser entièrement l'ancien Monument aux Morts qui tombe en ruine et d'en ériger un nouveau avec un matériau résistant à l'épreuve du temps. Le sentiment de la majorité de l'Assemblée est que le nouveau monu-



L'ancien Monument aux Morts œuvre de Joseph Sentis, 1923

L'actuelle Stèle érigée en 1953



ment devrait être en place le 11 novembre prochain». Manifestement, cette intention n'est pas unanimement partagée puisque la délibération indique : «Monsieur le Maire attire l'attention du Conseil sur le fait que la dépense qui résultera de cette décision n'a pas été prévue au budget, ce qui provoquera de sérieuses difficultés pour le financement. Le Conseil passe outre. Monsieur le Maire propose alors de confier à M. Daudibertières, ingénieur des Ponts et Chaussées, l'étude d'une maquette. Cette proposition est écartée. M. Lacaze propose purement et simplement, sans souci de l'irrégularité que cela représente, de

confier l'érection du monument à un entrepreneur, et le Conseil se range à son avis. M. le Maire renouvelle ses réserves».

Un marché de gré à gré est ainsi passé entre le Maire et l'entrepreneur Alban Delmas de Montauban pour «la reconstruction du Monument aux Morts conforme aux règles de l'art» à l'aide de «matériaux de choix, chacun suivant son espèce».

26 noms gravés sur le marbre

Parmi des 26 noms des soldats figurant sur la stèle, deux, Louis Viguié et Gaston Montardy, sont détachés parce que 'Morts pour la France' au printemps 1940, lors de la Deuxième Guerre Mondiale. Si l'on prête attention à la liste des morts de la Grande Guerre, on peut noter quelques curiosités, anomalies ou mystères.

Deux curiosité apparaissent.

D'abord, l'ordre des patronymes n'est ni alphabétique, ni chronologique, ni par dates de décès ; il apparaît par 'classe', ce qui n'est pas d'un usage courant.

Ensuite, Boisset Pierre est un prisonnier de guerre «Mort en captivité, inhumé à la Nécropole nationale des français à Sarrebourg».

Enfin, deux soldats sont décédés à l'hôpital de Vouziers (Ardennes) après la fin officielle de la guerre, le 11 novembre 1918. Ainsi, Pélissier Jean, classe 1896, est mort le 23 Décembre 1918 des suites de maladie contractée en service commandé. De même, Rouquette Jean Marius est décédé le 28 Février 1919.

Des anomalies sont à signaler.

Alors que 24 noms sont inscrits sur la plaque, il n'existe en Mairie que 19 transcriptions d'actes et autres jugements, attestant des décès des soldats habitant la commune tandis que sont dûment enregistrés à Villebrumier, mairie de leur dernier domicile connu, les noms des soldats Pujol Jean-Louis et Lardemelle Louis, décédés en temps de guerre, qui n'ont pourtant pas été gravés dans le marbre.

A contrario, d'autres y figurent, alors que la transcription de leur décès a été enregistrée dans une autre commune où

AUX MORTS POUR LA PATRIE	
ABELHOU JEAN CL 1891	BOISSET PIERRE CL 1912
CAUSSADE JEAN CL 1894	CALAS DOMINIQUE = =
TAILLEFER LOUIS = =	CAUSSADE JEAN = =
JUSTIN JOSEPH CL 1895	BONNEVILLE ROGER CL 1913
PÉLISSIE JEAN CL 1896	CADÉ EMMANUEL = =
PENDARIES URBAIN CL 1904	CAFFIE RENE CL 1915
SOULIE LOUIS CL 1905	ROUQUETTE MARIUS = =
VACQUIE ISIDORE = =	BASTIDE EDOUARD CL 1916
CAUSSADE FERNAND CL 1906	BREGAL JULES = =
TERRANCE VICTOR - 1907	JANIS LOUIS A BENECH
BREGAL PAUL CL 1911	SAHUC JULES = =
LAURENS ELIE = =	EYMERIC JOSEPH CL 1917
• VILLEBRUMIER A SES ENFANTS •	

La liste comporte quelques anomalies

leurs noms apparaissent : Terrance Victor Elie, à Labastide Saint Pierre (82) et Soulié Louis Jules, à Villemur (31). Janis Louis est porté décédé à son domicile en avril 1917 à Reyniès (82) où est inscrit Janis Emile né en 1894, sans doute un frère.

Il semble que les anomalies relevées ici se retrouvent sur beaucoup d'autres stèles. Et si pour y être inscrit, la reconnaissance du statut de 'Mort pour la France' est légalement nécessaire, cette règle n'est pas strictement appliquée.

Quelques mystères subsistent.

Concernant Taillefer Louis, il existe bien, à Villebrumier, un acte de naissance du 12 Juin 1874, mais il s'agit d'un Louis Tailhefer (avec un LH et non 2 L). S'agit-il du même homme ?

S'agissant d'Eymeric Joseph, aucune trace d'acte de naissance ou de décès n'a été relevée. Et pour cause : son nom ne figure pas dans la liste officielle des 'Morts pour la France' et cet homme, semble-t-il, n'a jamais résidé à Villebrumier durant la guerre, sa famille ne s'étant installée dans une ferme du coteau, du côté de 'Noble', qu'en 1919.

La mention 'A Bénech', gravée immédiatement après le nom de Janis Louis, n'a pas été expliquée. Le patronyme Bénech suivi du prénom avec une initiale 'A' se retrouve à Cazals et Montauban (Amédée), Fajolles (Antonin) et Septfonds (Antoine).

Enquête de GUY JAMME avec l'aide de JEAN-LOUIS GARCIA.

Sources : archives municipales ; journal *Entre Nous* n°36 ; sites Internet.

3- Carnet de route du poilu Ernest JAMME

«M. Jamme Ernest, soldat au 95^{ème} Régiment classe 1896 n° matricule 345 est rappelé à l'activité par Ordre de Mobilisation Générale du 1er août 1914;

incorporé au 121^{ème} RIT
arrivé au corps le 13 août 1914
arrivé en renfort au 96 RI le 15 mars 1915

arrivé en renfort au GBD en exécution de la note du GBD n° 43 381 du 30 octobre et de la note ministérielle de la 31 DI

n° 2 320 en date du 17 novembre 1918
arrivé au GBD le 19 novembre 1918
démobilisé le 29 janvier 1919.

Copie certifiée conforme
Lieuran les Béziers,
le 8 octobre 1919».

Ainsi, à l'âge de 38 ans, mon grand-père, quitte sa femme, ses deux jeunes enfants, (l'un de sept ans, l'autre de six mois), sa famille et son village pour aller faire la guerre...

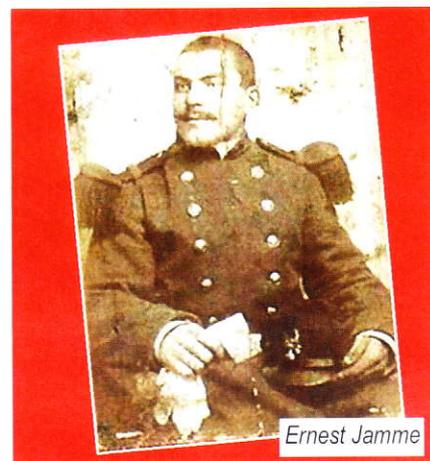
Il note sur un petit carnet un certain nombre de repaires qui permettent de suivre son parcours dans la Marne, non loin de Valmy, aux alentours des communes de Somme-Suippe, Somme-Tourbe, Saint-Jean, Perthes., Dommartin. A travers ces écrits, certes laconiques, il est possible de deviner les conditions d'existence d'un Poilu. J'ai retrouvé ce document dont j'ai relevé quelques passages significatifs.

«Vu le premier aéroplane. Passé à Châlons sur Marne sur le pont qu'avaient démolis les boches, remonté par le Génie porte la toute première annotation.

Chaque feuillet indique la date, le nombre de jours de guerre passés et la durée de sa propre campagne.

Le lundi 24 mai 1915 (294/1), depuis Béziers, Ernest prend le train de combat du SP 133 pour gagner le front. Le convoi passe et s'arrête à Sète, Nîmes, Avignon où «une bonne dame (lui) donne un quart de café» et arrive à Lyon le mardi soir.

Le samedi (299/6), c'est le contact avec les combats: « Le soir à



Ernest Jamme

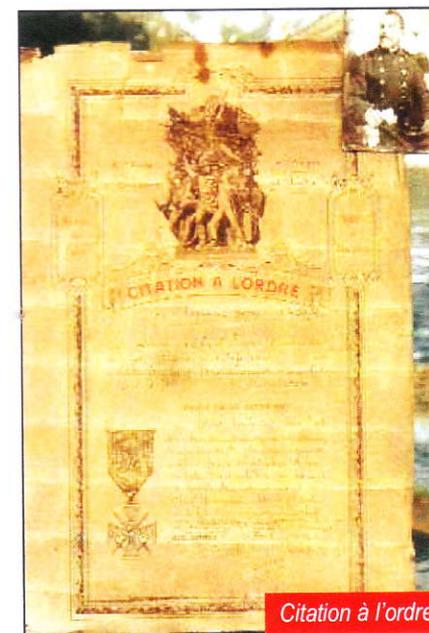
5 heures, les avions français ont survolé les lignes boches. Tirs des canons allemands. Départ à 5 h 30 du 1er bataillon pour aller dans les tranchées.». Le dimanche, est traversé un «village bombardé par les Boches (où) il ne reste plus que l'église et un hangar» Le lundi (301/8), on lit:«Coucher dans les tranchées. Reparti à 8 heures du matin pour rejoindre le campement.».

Tout au long des jours, alternent des périodes d'accalmie et des moments à risques:

«jeudi 3 juin: Promenade des chevaux. Dormi jusqu'à 4 heures.

vendredi 4: Repos. Pansage. Deux marmites passent sur nos têtes et vont éclater plus loin.

samedi 5: Matin: un Taub (avion allemand, ndr) survole nos lignes . Vive canonade. A minuit, vive canonade. Des mitrailles incessantes.



Citation à l'ordre

Dimanche 6: Fais le café. Taub a survolé à 7 h les lignes. Vive canonnade. Soir; repos.

Mardi 8: Bataillon au repos 3 jours. Dormi presque 4 h. Soir; bon souper: soupe, haricots, salade, bifteck, sauce meunière, rôti mayonnaise, dessert, café.

Mercredi 9: Matin, à 6 h 30, chocolat au lait. Fais le pansage. Soir; repos. Bon souper. Fais la noce avec des camarades.

Jeudi 10: Matin, préparer pour partir à midi aux tranchées pour aller relever le 1er bataillon. Le 9 juin. bataille sanglante. Le 96^{ème} subi de fortes pertes. 6 h, orage épouvantable. Très forts bombardements de 6 h à 7 h»

Les taches quotidiennes se répètent: Il semble que Ernest soit affecté au ravitaillement et ait un rôle de palefrenier (sa jument porte le matricule 901). On peut lire assez souvent: «Fais la cuisine. Lavé le linge. Aller porter linge lieutenant au camp. Promenade chevaux. Abreuvoir. Fais du vert aux chevaux. Garde d'écurie».

Les menus sont presque toujours répertoriés et paraissent très variés, dans tous les sens du terme. On relève au hasard: «Souper: frites, gigot rôti. Soupe, pois en conserves, pommes de terre frites. Haricot, ragoût, rôti levrault. Soupe de viande, haricots pas cuits mais bu quatre bouteilles de bon vin blanc (à l'occasion du passage du capitaine et du Major). Soupe avec un bout de homard qui m'a coûté 4,50 F et 1 litre de vin 12 sous. Soupe haricots aux lardons. Soupe, bouilli, omelette, haricots verts, pommes frites, gigot rôti. Matin: chocolat au lait; haricots au maigre, artichauts, confiture, café... ».

Cela paraît correct même si le mardi 1^{er} décembre, (485/189), on trouve: « Déjeuner: jambonneau, chocolat. Dîner: rien à manger. Soir; fais la cuisine: soupe, rata. Pluie toute la nuit.».

Par contre, le lundi 28 juin, (329/34), il est noté: «Matin, réveil à 4 h. Chocolat au lait. Partis à Valmy pour revue à 5 h. Défilé devant la statue de Kellerman. Dîner: soupe, bouilli, rôti. Soir repos. Souper: haricots, omelette, gigot rôti, vin blanc, champagne, biscuits».

Les conditions météorologiques sont parfois notées: «Temps beau et frais (17/06), Orage (23/06); Pluie toute la nuit (26/09). Pluie Temps très froid (28/09); Fortes gelées, froid (29/09). Pluie froide (04/10). Neige (14 et 15/11). Froid très vif (20/11). Gelée blanche (18/12)»

Le 24 juin, est mentionné: «Expédier un colis pour Lieuran: caleçon, bonnet, épaulette», les 4 et 8 octobre, «Reçu un colis». et le 10: «Reçu colis tricot».

Le mois de septembre est agité:

«Vendredi 6 septembre: un aéroplane boche tombé dans nos lignes.

Samedi 22: première journée d'attaque: départ pour aller au front. Resté toute la journée dans les bois de 9 h du matin à 3 h le surlendemain. Éclatante journée pour nous: fait 8000 prisonniers.

Dimanche 23: violent bombardement à 2 h de l'après midi. Souper avec du chocolat et un biscuit. Pluie toute la nuit. Défaite des boches.

Lundi 24: Lever je ne sais quelle heure. Aller aux tranchées boches de 3^{èmes} lignes. Rapporté une musette et un bidon boches. Fait 20.000 prisonniers. Dîner léger. 2 h bombardement terrible. Canonnade comme jamais on n'avait vu. Souper: saucisson.

Mardi 25: Lever 7 h. Déjeuner: café. Vu Lombard, Closcard, Maurel, les 2 Caragols.

Mercredi: Partis avec le train de combat. Camp au milieu des champs. Temps très froid et pluie.

Samedi 29: Lever 6 h 30; Déjeuner: café. Dîner: boulettes. Partis à midi pour changement jument. Arrivé au campement à 10 h du soir: Fortes gelées, froid.

Dimanche 30: Lever 7 h. Déjeuner: chocolat chaud. Dîner: soupe, bouilli. Soir; abreuvoir à St Jean. Souper: haricots aux lardons. Violent bombardement. Froid ».

Début octobre, cela continue:

«Lundi 4: 4 h, avec canonnade incessante. Artillerie de gros calibre.

Mardi 5: veille d'attaque.

Mercredi 6: attaque du côté de Tropez. Canonnade assourdissante. A 9 h une colonne de 139 prisonniers

boches passe. Pris la butte de Cahure. 3 blessés boches passent au cantonnement. A 11 h la canonnade ralentit.

Jeudi: nuit calme. .

Samedi 9: un avion boche a brûlé un ballon captif.

Mardi 30 novembre: A midi, un matelot descend d'un ballon captif en parachute.

Dimanche 12 décembre: Touché une veste, une capote, 1 paire de draps».

Parfois, des retrouvailles ont lieu: «Vu Augustin Alos de Cazouls. (02/09). Vu Barthélémy Librac de Maureilhan (03/09). Vu Alaux qui m'a dit que Charles Fangeaud était disparu (03/10). Trouvé Lombard et passé le soir ensemble (15/10). Vu Justin Fabre, passé le soir ensemble (19/10). Vu Charles Pinel (21/10 et 08/11)

La dernière page du carnet est datée du 19 décembre.1915. Elle est ainsi libellée:

«Lever 8 h. Dîner fricandeau, maquereau. Soir; passé conducteur à la cuisine roulante. Allé abreuver les chevaux à Somme Suippe».

Pour autant, Ernest continue son travail de soldat jusqu'à la fin du conflit. Le document recopié ci-dessous en atteste..

«CITATION A L'ORDRE DU REGIMENT n° 739 du 18 septembre 1918.

Le Lieutenant Colonel Proteau, commandant le 96^{ème} régiment d'Infanterie cite à l'ordre le soldat Jamme Ernest, classe 1895, de la 6^{ème} Cie n° matricule Rt 633.

Motif de la citation: « Soldat territorial dévoué et discipliné, maintenu à sa demande conducteur de Cie dans un régiment actif. Pris le 11 septembre 1918 sous un violent tir d'artillerie au moment du ravitaillement et ayant un cheval grièvement blessé est resté à la tête de son équipage empêchant ainsi le désordre de se répandre dans le convoi et donnant un bel exemple de devoir et de sang froid.

19 février 1919,

le lieutenant colonel».

GUY JAMME, petit-fils d'Ernest

d'après les notes manuscrites de ce dernier